

---

## L'industrie du ski salue la bonification du programme PACTE – volet tourisme

**Terrebonne, le 18 février 2021** – L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) se réjouit de la bonification du programme PACTE qui permettra de mieux soutenir les entreprises touristiques qui sont en difficulté en raison de la crise pandémique. L'annonce faite par la ministre Caroline Proulx prévoit une bonification de la partie pardonnable des prêts attribués dans le cadre du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) - volet tourisme, ainsi qu'une réduction des frais des dépenses en énergie pour les entreprises admises au programme.

Nous saluons le travail de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, de trouver des solutions pour les entreprises touristiques dans le contexte sans précédent de la crise engendrée par la COVID-19. Le pardon admissible sur les dépenses en énergie représente une réponse positive à la demande des stations de ski de sursoir à l'application de la pénalité hivernale des tarifs d'Hydro-Québec. « Avec l'annonce d'aujourd'hui, la ministre Proulx démontre sa grande écoute face aux difficultés du secteur touristique et plus particulièrement à la réalité particulière des coûts de consommation d'énergie pour les stations de ski et les centres de glissade », a souligné Yves Juneau, président-directeur général de l'Association des stations de ski du Québec. « Cette initiative offre certainement de l'espoir à notre secteur. C'est pourquoi, nous allons poursuivre nos démarches afin que la réduction des coûts d'énergie se poursuive au-delà de la crise car ces coûts représentent le principal poste de dépenses, après la main d'œuvre, dans les frais d'exploitation d'un centre de ski » de conclure M. Juneau.

### À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

#### Source :

Camille Chapdelaine  
Coordonnatrice communications numériques  
Association des stations de ski du Québec (ASSQ)  
[media@assq.qc.ca](mailto:media@assq.qc.ca)  
450 765-2020  
[www.maneige.ski](http://www.maneige.ski)